



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

République démocratique du Congo

Question écrite n° 86615

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation de la République démocratique du Congo. Alors que ce pays s'apprête à célébrer le cinquantième anniversaire de son indépendance, une grande partie de sa population est en proie à la violence et à l'insécurité. Il lui demande quelles actions le Gouvernement français mène ou entend mener en faveur de la protection des civils congolais et en faveur de l'aboutissement du processus démocratique. Il lui demande également de lui préciser les montants de l'aide humanitaire et au développement consacrés à la RDC.

Texte de la réponse

La situation en République démocratique du Congo (RDC) reste instable, notamment dans l'est du pays. Commencée en 2009, l'intégration du mouvement rebelle du Congrès national pour la défense du peuple (CNDP) aux Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) reste, encore aujourd'hui, imparfaite. Des groupes armés étrangers - Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), Lord's Resistance Army-LRA -, mais aussi congolais (maï-maï) sont toujours actifs dans cette région. La RDC reste confrontée aux violences de la guerre. Afin d'améliorer la situation difficile des populations, la France a porté devant le Conseil de sécurité des Nations unies les résolutions relatives au mandat de la Mission de l'organisation des Nations unies pour la stabilisation du Congo (MONUSCO), qui sont désormais axées sur la protection des civils. La France suit également avec attention la situation sur le terrain. Elle a appuyé les mesures visant à améliorer la réactivité et l'efficacité des troupes de la MONUSCO liaison avec les communautés, augmentation du nombre d'interprètes, réseau d'alerte coordonné avec les ONG. Face aux situations de crise, l'aide humanitaire française recherche la complémentarité avec les nombreux acteurs déjà présents en RDC : le plan d'action humanitaire de la communauté internationale dépasse les 700 M\$. L'Union européenne, avec l'appui politique de la France, consacre entre 40 et 45 Meuros par an à l'aide humanitaire en RDC. Avec ses instruments bilatéraux, la France se concentre sur la mise en place de moyens de subsistance dans la durée plus que sur l'aide d'urgence. De 2008 à 2010, les sommes concernées ont varié entre 2 M euros et 8 M euros (2008, crise des Kivu). En 2011, la France a signé deux conventions de subventions au profit des populations de l'est de la RDC, avec les ONG « Solidarités » (pour un montant de 500 000 euros, qui seront utilisés en province orientale, affectées par les attaques de la LRA) et « Action contre la faim » (pour un montant de 375 000 euros, qui seront utilisés au Nord-Kivu, notamment pour les populations de Walikale, qui ont subi des attaques des FDLR et groupes maï-maï). En outre, la France a versé 425 000 euros au Secours catholique/Caritas en février dernier, pour des actions ciblant aussi les populations du Nord-Kivu. Sur le premier semestre 2011, le total des actions menées est de l'ordre 1,5 M euros. Plus de 100 000 personnes devraient être bénéficiaires de ces aides. du retour à la normale. Elles sont cofinancées par les Congolais et la communauté internationale. La France et ses partenaires suivent avec une attention particulière la préparation des prochains scrutins présidentiel et législatif, qui devraient se tenir en novembre 2011. Les moyens consacrés à la sortie de crise et au développement de la RDC sont à la mesure de notre volonté d'appuyer ce pays meurtri. La France a signé le 6 juin 2011 l'annulation ou le rééchelonnement d'un milliard de dollars de la dette

congolaise, ce qui constituera une contribution exceptionnelle au relèvement de la RDC. En 2009, le volume d'aide publique au développement total net avait atteint 176 Meuros. Cette contribution passe essentiellement par le canal des organisations internationales (88 % en 2009).

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86615

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 17 août 2010, page 8973

Réponse publiée le : 5 juillet 2011, page 7112